
RÉUNION ORGANISATIONNELLE

DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD

LE 25 OCTOBRE 2017

18h

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
 2. Assermentation
 3. Élections
 - 3.1 Présidence
 - 3.2 Vice-présidence
- Le président assume la présidence de la réunion
4. Désignation des signataires autorisés
 - 4.1 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière pour la feuille de paie, les comptes payables, les contrats de projets autorisés par le Conseil.
 - 4.2 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière contresigné par la présidence ou la vice-présidence pour les contrats, tel que prévu par la politique D-4040 – engagement à long terme.
 - 4.3 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière contresigné par la présidence ou la vice-présidence ou un conseiller scolaire pour les transactions bancaires conformément à la politique D-4040 – signataires autorisés.
 - 4.4 Ligne de crédit

RÉUNION ORGANISATIONNELLE

DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE CENTRE-NORD

LE 25 OCTOBRE 2017

18h

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
 2. Assermentation
 3. Élections
 - 3.1 Présidence
 - 3.2 Vice-présidence
- Le président assume la présidence de la réunion
4. Désignation des signataires autorisés
 - 4.1 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière pour la feuille de paie, les comptes payables, les contrats de projets autorisés par le Conseil.
 - 4.2 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière contresigné par la présidence ou la vice-présidence pour les contrats, tel que prévu par la politique D-4040 – engagement à long terme.
 - 4.3 le directeur général, la directrice générale adjointe ou la secrétaire-trésorière contresigné par la présidence ou la vice-présidence ou un conseiller scolaire pour les transactions bancaires conformément à la politique D-4040 – signataires autorisés.
 - 4.4 Ligne de crédit

5. Établissement des comités du Conseil
 - 5.1 Promotion, développement et recrutement – deux membres
 - 5.2 Ressources humaines – deux membres
 - 5.3 Comités ad hoc infrastructure
6. Nomination de représentants aux divers organismes associés au Conseil
 - 6.1 S.O.
 - 6.2 ASBA-Zone 2/3
 - 6.3 FCSFA
 - 6.4 S.O.
 - 6.5 S.O.
 - 6.6 TEBA
 - 6.7 RIFA
7. Établissement de l'horaire des réunions (jour du mois, lieu et heure)
 - 7.1 Réunions régulières
 - 7.2 Retraite(s)
 - 7.3 Réunions de comités et organismes connexes
8. Établissement d'une date pour rencontre avec les présidences des conseils d'école
9. Établissement des honoraires et des allocations de déplacement et d'hébergement
10. Choix des firmes
 - 10.1 Choix de firmes d'avocats pour les transactions immobilières et autres
 - 10.2 Choix de la firme vérificateur-comptable
11. Levée de la réunion

5. Établissement des comités du Conseil
 - 5.1 Promotion, développement et recrutement – deux membres
 - 5.2 Ressources humaines – deux membres
 - 5.3 Comités ad hoc infrastructure
6. Nomination de représentants aux divers organismes associés au Conseil
 - 6.1 ACSTA
 - 6.2 ASBA-Zone 2/3
 - 6.3 FCSFA
 - 6.4 CEFFA
 - 6.5 Comité de l'Archevêque Smith
 - 6.6 TEBA
 - 6.7 RIFA
7. Établissement de l'horaire des réunions (jour du mois, lieu et heure)
 - 7.1 Réunions régulières
 - 7.2 Retraite(s)
 - 7.3 Réunions de comités et organismes connexes
8. Établissement d'une date pour rencontre avec les présidences des conseils d'école
9. Établissement des honoraires et des allocations de déplacement et d'hébergement
10. Choix des firmes
 - 10.1 Choix de firmes d'avocats pour les transactions immobilières et autres
 - 10.2 Choix de la firme vérificateur-comptable
11. Levée de la réunion